



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REVENTIN-VAUGRIS

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 038-213803364-20251006-CM_2025_52-DE



DÉLIBÉRATION : 2025-52

OBJET : FINANCES - DM N°1 BUDGET COMMUNAL 2025

SÉANCE PUBLIQUE DU : LUNDI 06 OCTOBRE 2025

DATE DE L'ANNONCE PUBLIQUE ET DE LA CONVOCATION DES CONSEILLERS : JEUDI 02 OCTOBRE 2025

CONSEILLER EN EXERCICE : 18 – PRÉSENTS : 12 – VOTANTS : 15

NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À	NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À
RUCHON	Edith			X		BURGAUD	Véronika		X		TONOLI E.
ORENGIA	Alain	X				BOITON	Roger	X			
CAMUS	Katy		X		GATET F.	BIEUVELET	Laetitia	X			
GATET	Fanny	X				CHAVASSE	Danielle	X			
MARTICORENA	Jean-Claude	X				RIGOUDY	Daniel	X			
LAROSE	Didier		X		BIEUVELET L.	JACQUET	Henriette	X			
AUTISSIER	Bertrand	X				LEFAIVRE	Pierre-Gilles	X			
TONOLI	Éliane	X				GROS	Gérémy			X	
PACITTI	Jacques	X				PEYRE	Bernard			X	

P = Présent A.E = Absent excusé A = Absent

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BIEUVELET Laetitia

NOTE DE SYNTHÈSE :

Monsieur ORENGIA expose qu'une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP).

Lors de l'élaboration du budget, la commune prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible. Au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés. De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

La DM ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la DM du budget communal présentée ci-dessous.

	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60631 – Fournitures d'entretien		1 000,00 €
D 60632 – Fournitures de petit équipement		2 000,00 €
D 611 – Contrats prestations services		4 000,00 €
D 615232 – Réseaux		5 000,00 €
D 61558 – Entretien autres biens		5 000,00 €
D 6168 – Autres assurances		11 000,00 €
D 623 – Publicité, publications		1 000,00 €
D 6281 – Concours divers cotisations		600,00 €
D 62875 – Remb aux cnes membres GFP		500,00 €

D 6288 – Autres services extérieurs		2 500,00 €
-------------------------------------	--	------------

D 6211 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement		2 200,00 €
D 6218 – Autre personnel extérieur		1 000,00 €
D 633 – Impôts, Taxes et Vers ass/rémunération		500,00 €
D 6411 - Personnel titulaire		7 000,00 €
D 6413 - Personnel non titulaire	24 700,00 €	
D 6450 – Charges de sécurité sociale et prévoyance		14 000,00 €

D 65888 - Autres charges diverses de gestion courante	32 600,00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	49 800,00 €	49 800,00 €

D 1321 – Subventions d'investissement		6 100,00 €
D 2115 Terrains bâtis	100 000,00 €	
D 212 – Agencements et aménagements de terrains		120 000,00 €
D 2157 – Matériel et outillage technique		2 000,00 €
D 2188 – Autres immos corporelles		10 000,00 €

D 231 - Immos en cours de constructions	38 100,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	138 100,00 €	138 100,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative N°1 pour le budget communal 2025, telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce à intervenir,

DONNE pouvoir à Mme la Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le 07 Octobre 2025

Madame la Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture



Pour ordre
Monsieur le 1^{er} Adjoint
Alain ORENGIA